



CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

MFR VIF

MÉTIERS DES TRAVAUX PAYSAGERS

Code RNCP : 38314

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Date de publication de la fiche France Compétence : 24/11/2023



BREVET PROFESSIONNEL AMENAGEMENTS PAYSAGERS



www.mfrvif.fr



Un titulaire du BP (Brevet Professionnel) Aménagements Paysagers est formé pour réaliser et superviser divers travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts. Voici quelques-unes des compétences et tâches qu'il pourra accomplir :

Conduite de chantier : Il prépare et organise les chantiers en collaboration avec son supérieur hiérarchique. Il assure l'exécution des travaux prévus, en utilisant et en entretenant le matériel de manière sécurisée.

Création et entretien des espaces verts : Il réalise des travaux de création (plantation, engazonnement, mise en place de systèmes d'irrigation) et d'entretien (taille, tonte, traitement phytosanitaire) des espaces paysagers.

Gestion d'équipe : Il guide et supervise le travail du personnel qui l'assiste, assurant une bonne coordination et efficacité sur le chantier.

Communication et suivi : Il informe son supérieur de l'avancement des travaux et des éventuels incidents, proposant des solutions adaptées. Il communique également avec les différents partenaires de l'entreprise.

Organisation et chiffrage : Il est capable d'organiser, de chiffrer et de suivre un chantier, ce qui lui permet de viser des postes de chef d'équipe ou même de créer sa propre entreprise.

Les débouchés professionnels pour un titulaire du BP Aménagements Paysagers incluent des postes dans des entreprises de paysagisme, des collectivités territoriales, ou encore la possibilité de s'installer à son compte.



EXEMPLE DE SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprises de paysage
- Golfs
- Collectivités territoriales

OBJECTIFS

- **Acquérir** des compétences professionnelles pratiques dans le domaine du paysage
- **Avoir** une bonne représentation des risques professionnels et être sensibilisé à la protection de l'environnement
- **Acquérir** une expérience professionnelle grâce à cette formation en alternance
- **Obtenir** une qualification de niveau 4
- **Développer** des compétences en termes d'esprit d'initiative, des capacités de travail en équipe, des prises de responsabilité et d'autonomie

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Matériel de vidéo-projection
- Ateliers
- Salle informatique
- Chantiers pratiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique
- Mise en situation
- Exercices
- Capitalisation de l'expérience

CHIFFRES CLEFS

100%

taux de réussite

100%

taux de persévérance

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement

- Expression et communication
- Éducation socioculturelle
- Mathématiques
- Reconnaissance des végétaux
- Travaux pratiques
- Agroéquipement
- Biologie végétale

Validation - Évaluation

- Cours en présentiel à la MFR
- Obtention des 6 unités capitalisables durant la durée de la formation
- Possibilité de repasser les épreuves non validées en remédiation

MODALITÉS PRATIQUES

Conditions d'admission et prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 (ancien niveau V) de qualification.
- Être âgé de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale et attester d'une expérience professionnelle d'au moins un an en paysage ou de 3 ans tous secteurs confondus

Inscription à partir de janvier sur rdv et jusqu'à trois mois après le début de la formation - Nous contacter

Durée

Cycle normal : sur 24 mois en alternance

-1ère année : 13 semaines x 35 heures = 455 heures de présence à la MFR

-2è année : 13 semaines x 35 heures = 455 heures de présence à la MFR

Cycle dérogatoire : sur 12 mois en alternance

Tarif par an

- Pas de frais de formation
- Adhésion annuelle à l'association : 100€/an
- Frais d'inscription : 55 euros
- Frais d'hébergement et de restauration : à partir de 120€ la semaine en pension complète ou 55€ la semaine en demi-pension

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Vie active
- Certification de spécialisation
- BTSa aménagement paysager
- CS arboriste, élagueur, arrosage intégré, construction paysagère...